

# Permanence juridique

Une question, un conseil juridique à demander ? Vous pouvez consulter gratuitement un avocat lors de permanences proposées par la mairie d'Uzès.

## Permanence juridique en Mairie d'Uzès

Des permanences avec un juriste et un avocat ont lieu chaque mois à la Mairie d'Uzès afin de vous accompagner dans vos différentes démarches.

Vous devez au préalable prenrdez rendez-vous auprès de la CDAD du Gard ou de la MJD de Bagnols-sur-Cèze.

### > Avec un avocat

Le 1er mercredi de chaque mois de 9h à 12h à la Salle des Commissions située au 1er étage en Mairie d'Uzès.

## > Avec un juriste

Le 3ème mercredi de chaque mois de 9h à 11h30 à la Salle des Commissions située au 1er étage en Mairie d'Uzès.



#### Prise de rendez-vous par téléphone ou par mail obligatoire :

- Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD du Gard) : Tél : 04.66.76.48.90 Mail : cdad.gard@justice.fr
- Maison de la Justice et du Droit (MJD) : Tél : 04.66.39.65.15 Mail : mjd-bagnols-sur-ceze@justice.fr

## **CONTACT**



#### Service accueil -Permanence juridique

Marie d'Uzès 1 place du Duché 30700 Uzès



**③** VOIR LA FICHE

